



Département de la Haute Corse  
Commune de Piedicorte-di-Gaggio

# PROCES VERBAL

---

<b>Nombre de membres en exercice</b> : 6	<b>Séance du mercredi 18 janvier 2023</b> L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit janvier l'assemblée régulièrement convoqué le 03 janvier 2023, s'est réuni sous la présidence de Jean Marie ANTONETTI
<b>Présents</b> : 4	<b>Sont présents</b> : Jean Marie ANTONETTI, Paul José LEONETTI, Jean Pierre ROUBY, Roland VINCENTI
<b>Votants</b> : 6	<b>Représentés</b> : Don Pierre ALESSANDRI, Joseph ANTONETTI
	<b>Excuses</b> :
	<b>Absents</b> :
	<b>Secrétaire de séance</b> : Jean Pierre ROUBY

---

## Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV du conseil municipal du 29 décembre 2022
  - 2) Décision modificative sur le budget principal 2022
  - 3) Questions diverses
- 

*Le quorum étant atteint la séance débute à 16h00.*

### **1) Approbation du PV du conseil municipal du 29 décembre 2022**

Le PV du conseil municipal du 29 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

### **2) Décision modificative sur le budget principal 2022**

#### **DECISION MODIFICATIVE N°2 SUR LE BUDGET PRINCIPAL 2022 - DE 2023 001**

Le Maire indique qu'une décision modificative doit être prise afin d'ajuster les crédits sur le budget général pour tenir compte d'un dépassement de crédits au chapitre 014 pour un montant de 4 163,00 €. En effet, compte tenu de taxes antérieures sur les redevances non recouvrées, les redevances versées à l'Agence de l'eau comptabilisées sur ce chapitre 014 ont été plus importantes que les prévisions budgétaires.

## FONCTIONNEMENT

<b>Compte</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
6535	Formation	- 1 000 €	-
6541	Créances admises en non-valeur	- 763 €	-
6574	Subventions aux associations	- 1 200 €	-
673	Titres annulés	- 1 200 €	-
701249	Reversement redevance pollution d'origine domestique	+ 2 663 €	-
7068129	Reversement redevance Modernisation réseau collecte	+ 1 500 €	-
<b>TOTAL</b>		<b>0 €</b>	<b>-</b>

**Le conseil municipal, par son vote :**

**Votants : 6          Pour : 6          Contre : 0**

**approuve la décision modificative n° 2 sur le budget général 2022 telle qu'énoncée dans le tableau ci-dessus.**

### **3) Questions diverses**

#### **3.1 Réfection du réseau d'eau potable**

Les prises de mesures, tracés et géolocalisation (géomètre et entreprise PETRONI) ont débuté le mercredi 18 janvier 2023.

#### **3.2 Rénovation de l'église Santa Maria Assunta**

Les travaux de la phase 3 sont quasiment achevés (enduits des murs d'enceinte et fenêtres). Il reste à placer la porte annexe, côté façade ouest. La réception doit avoir lieu dans 3 semaines.

*La séance est levée à 17h00.*